

RPI Saint Germain de Marencennes / Péré
Compte rendu du Conseil d'école du 1er trimestre
lundi 17 octobre 2016 à Saint Germain de Marencennes

Vote pour la réunification des conseils d'école pour l'année scolaire 2016/2017 : 20 « oui ». Les conseils d'école seront donc réunis.

Présentation du conseil

Personnes présentes :

* Représentants des parents d'élèves : Mme Cornuault, Mme Haribou, Mme Vinet, Mme Courtin, Mme Caugnon, Mme Boulanger, Mme Fleygnac et M. Renaud.

* Mairie : Mme Juin (maire de Péré), Mme Thomas (adjointe au maire de Péré) Mme Jamoneau et Mme Paronau (adjointes au maire de Saint Germain de Marencennes).

* Enseignant(e)s : Mme Peltier, M. Lavallière, Mme Fougeroux, Mme Duclos, Mme Le Roy, Mme Brossard et Mme Danthonny.

* DDEN : Mme Granet

Personnes absentes et excusées:

* Mme Marchais (Inspectrice de l'éducation nationale), M. Garcia (maire de Saint Germain de Marencennes), Mme Morin (Directrice du centre de loisirs) et Mme Couillaud (enseignante à temps partiel).

1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

✓ **Liste des personnes élues à Saint Germain de Marencennes :**

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants:</i>
HARIBOU Marie	CAUGNON Mélanie
CORNUAULT Christèle	BRILLOUET Mélanie
RENAUD Jonathan	ALVES Magalie
COURTIN Ludivine	CLAUDE Cécile
VINET Delphine	
Nbre d'électeurs : 181	Nbre de votants : 125
Bulletins nuls : 14	% de participation : 69,06%

✓ **Liste des personnes élues à Péré :**

<i>Titulaires :</i>	<i>Suppléants:</i>
BOULANGER Véronique	BINEAU Jérémie
FLEYGNAC Karine	BINEAU Emilie
Nbre d'électeurs : 85	Nbre de votants : 60
Bulletins nuls : 8	% de participation : 70,59%

2) Le point sur la rentrée (effectifs, classes, RASED, APC)

✓ **Effectifs et classes**

Saint Germain de Marencennes : 113 élèves

PS/MS Mme Duclos : 23 (17PS / 6MS)

MS/GS Mme Fougeroux: 22 (12MS / 10GS)

GS/CP Mme Brossard: 23 (9GS / 14CP)

CP/CE1Mmes Danthonny et Couillaud : 23(9CP / 14CE1)

CE1/CE2 Mme LeRoy : 22(13CE1 / 9CE2)

Péré : 45 élèves

CE2/CM1 Mme Peltier : 21 (22CE2 / 9CM1)

CM1/CM2 M.Lavallière: 24 (6CM1 / 18CM2)

Mme Danthonny est à 80% : décharge de direction le jeudi et complément du temps partiel le vendredi assurés par Mme Couillaud Laurie.

✓ **RASED et APC**

Le RASED

L'équipe éducative se compose d'un réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés nommé RASED. Il est constitué :

- d'une **psychologue scolaire** : Mme Buchard ;
- d'un **maître E** qui s'occupe des difficultés purement scolaires : M. Buchard;
- d'un **maître G** qui aide l'enfant à réinvestir l'école et à regagner confiance en lui, à devenir un élève. Cette année, ce poste n'est pas pourvu.

Quand les enseignants décèlent des difficultés, ils font appel au RASED et ce dernier prend contact avec les parents. Mais les parents d'élèves peuvent, à leur initiative, prendre contact directement avec le RASED. Les coordonnées sont affichées sur le panneau d'affichage de chaque école. (05.46.07.56.53)

✓ **Les APC**

Au vu des nouveaux rythmes scolaires des **activités pédagogiques complémentaires (APC) ont été mises en place. Elles ont lieu 36 heures sur l'année, avec un groupe restreint d'élèves.**

Les APC sont **sous la responsabilité du corps enseignant.**

Les activités sont **en lien avec les apprentissages scolaires.** Elles consistent à aider les élèves qui rencontrent des difficultés, à aider au travail personnel (acquérir des méthodologies pour devenir de plus en plus autonome), à mettre en place des activités prévues par le projet d'école.

Les APC doivent **mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différentes** : on favorisera la manipulation, l'expérimentation, la prise de parole et les échanges...

Depuis la rentrée **les APC ont lieu après la classe :**

Saint Germain de Marencennes **Péré**
les lundis et jeudis de 15h40 à 16h40 les lundis et jeudis de 15h50 à 16h50

3) Lecture et vote du règlement intérieur / La charte de la laïcité

✓ **Le règlement intérieur**

- Rajouter à l'article 3 Hygiène et sécurité le point suivant :

La prévention et la lutte contre le harcèlement constituent une priorité. Les élèves, parents, professionnels peuvent appeler le 3020 en cas de problème.

- Modification de l'article 4.4 :

Par mesure de sécurité il est rappelé que les portails doivent être maintenus fermés. A Péré le portail d'entrée sera fermé à 9h15. A St Germain de Marencennes, le portillon d'entrée sera fermé à 9h05 au retour des vacances de la Toussaint.

Le règlement intérieur de l'école, est voté favorable à l'unanimité pour l'année 2016/2017. Il sera distribué dans les cahiers de liaison et devra être signé par les parents.

✓ **La charte de la laïcité**

Présentée en réunion de rentrée, **la charte de la laïcité** a pour objectif de définir et d'expliquer la laïcité.

À destination du personnel de l'école, des élèves et de tous les acteurs de la communauté éducative, elle **rappelle que la compréhension, la transmission et le partage des valeurs de la République est une mission de l'École.**

Cette charte a été donnée dans les cahiers de liaison en début d'année.

4) Travaux effectués et investissements 2016

Péré :

➤ Travaux / investissements :

- 1000€ donné par la mairie pour renouveler le parc informatique(deux ordinateurs/an) ;
- installation d'une sonnette ;
- mise en place d'un verrou pour le portail;
- accès handicapé pour accéder aux classes.

Remerciements des enseignants pour les travaux et investissements effectués.

➤ A prévoir : suggestions de travaux et investissements

- Continuer le renouvellement des ordinateurs .

Saint Germain :

➤ Travaux / investissements :

- ouverture d'une classe (ancienne salle de TAP est devenue une salle de classe) qui a été équipée avec bureaux, chaises, tableau... ;
- accès handicapé pour la nouvelle classe et le local enseignant;
- nouveau garage pour stocker les vélos , trottinettes, jeux de cour...;
- installation d'un panneau d'affichage supplémentaire sous le porche;
- nouveau lino pour la classe de PS/MS ;
- changements d'ouvrants (portes) dans le nouvel espace enseignant ;
- des bureaux, chaises, tableaux blancs ont été récupérés dans un collège qui déstockait tout son matériel pour le remplacer. Les classes ont pu ainsi être équipées .
- travaux dans la nouvelle garderie(plafond acoustique, WC handicapé).

➤ Travaux à venir (vacances de la Toussaint) :

- changement de la chaudière actuelle par une chaudière à granulés.

Remerciements des enseignantes pour les travaux et investissements effectués.

➤ A prévoir : suggestions de travaux et investissements

- achat d'ordinateurs pour les classes (seule la classe de CE1/CE2 bénéficie d'ordinateurs) ;
- un autre vidéo projecteur.

5) Bilan de la coopérative scolaire

Montant de la coopérative scolaire fixé à 12 euros par enfant et dégressif selon le nombre d'enfants scolarisés (10 euros pour deux enfants, 8 euros pour trois enfants)
Coopérative scolaire non obligatoire mais indispensable car permet de payer une partie du matériel scolaire (jeux, logiciels, des abonnements scolaires, des sorties scolaires...)

Saint Germain de Marencennes

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 2617,03 €**
- **Subventions reçues : 1000 € de la commission communale en charge des associations (remerciements à la mairie) + 2033€ de l'A.P.E. en oct. 2015. La subvention versée par l'APE** a permis de participer au financement de jeux pour la cour, de jeux pour Noël et de sorties.
- **Rentrée 2016** : sur 111 élèves scolarisés à la rentrée, l'école a perçu **693 €**, soit une **participation moyenne de 52,25 % des élèves.**

Péré

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 1334,28 €**
- **Subventions reçues : chèque de 1159€ de l'APE en oct. 2015.** Cette somme a permis d'acheter des jeux de cours, du matériel pour les activités physiques et sportives, un enregistreur numérique et participer aux financement de la sortie au Futuroscope.
- **Rentrée 2016** : sur **45 élèves scolarisés l'école a perçu 306 euros, soit une participation moyenne de 56,52 % des élèves.**

Pour l'année scolaire 2016/2017, l'association des parents d'élèves a versé un chèque de 1102 € à l'école de Péré et un chèque de 2768€ à l'école de Saint Germain de Marencennes.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour ces dons.

6) Activités et projets divers

Péré

- Spectacle pour l'ensemble des classes offert par la CDC.
- Modules jeux d'opposition et hand.
- Rencontre sportive de hand au mois de mai.
- Projet des incorruptibles en liaison avec le collège (mise en place d'un rallye lecture).
- Boum de Noël : le jeudi 15 décembre
- Vente des chocolats de Noël pour financer la sortie de fin d'année.
- Activité piscine en septembre 2016 et en juin 2017 sur Aigrefeuille (piscine chauffée).

Saint Germain de Marencennes

- Cinéma et/ou spectacle pour l'ensemble des classes offert par la CDC.
- Projet en arts visuels , *La grande lessive*, le 23 mars 2017 : toute la journée, des productions plastiques en format A4 sont accrochées avec de simples épingles à linge à des cordes installées en extérieur.
- Activité piscine en fin d'année pour les CP de la classe de GS/CP, les CP/CE1 et les CE1/CE2 sur Vandré (piscine chauffée).
- Projet chorale pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 (en attente de la validation pour l'inscription).

En commun :

- Fête de fin d'année avec Kermesse le 23 juin à Saint Germain de Marencennes. Il avait été décidé que la fête se ferait sur Péré, mais les deux mairies s'accordent à dire que les problèmes de gestion du matériel et de sécurité ne permettront pas, pour cette année, que ce soit réalisable.

7) Questions diverses

Questions pour Saint Germain de Marencennes

La cantine :

« N'y aurait-il pas possibilité d'une facturation ? »

- La mairie a déjà répondu à cette question les années précédentes : il n'y aura pas de facturation au mois.

La cour :

« Quand sera-t-elle refaite ? »

- L'installation de la nouvelle chaudière va entraîner des travaux importants dans la cour. Les trous engendrés par ces travaux seront rebouchés mais pour le moment il n'est pas prévu de la refaire.

Le bus:

« Concernant le transport scolaire, sera-t-il envisagé une distribution de formulaire pour chaque élève en juin. Dans le cas contraire, prévenir de la disponibilité de ces formulaires en mairie par le biais du carnet de liaison. »

- Les formulaires ont été distribués avant les vacances d'été. Le nombre de ces formulaires étant limité seuls les élèves prenant déjà le bus l'ont reçu.
- A la rentrée prochaine, un mot annoncera que les formulaires seront disponibles en mairie. Les parents devront les récupérer sur place.

La réunion de rentrée scolaire :

« Serait-il possible de communiquer la date de cette réunion plus tôt afin que les parents puissent s'organiser avec leur travail ? »

- La date de la réunion a été donnée une semaine à l'avance. A la rentrée prochaine la directrice s'engage à donner la date plus tôt.

« Serait-il possible qu'elle se déroule à une heure plus tardive permettant ainsi à certains parents de s'y rendre ? »

- L'heure restera identique soit 18h. Mme Danthonny et Mme Le Roy avaient réalisé, il y a deux ans, une réunion à 19h. Mme Danthonny avait eu 4 parents d'élèves de sa classe de CP pour cette réunion.

La séance est levée à 20h00

Présidente : Mme Danthonny

Secrétaire : Mme Fougeroux